LES ANNEXES

Les annexes sont composées de 2 parties :

- les plans détachables au format A3 (annexes 1 à 6, pages 1/15 à 6/15);
 le reste des annexes (7 à 10), qui composent le présent document.

ANNEXE 1 : PLAN ARCHITECTE DU REZ-DE-CHAUSSEE	page 1/15
ANNEXE 2 : PLAN ARCHITECTE DU PREMIER ETAGE	page 2/15
ANNEXE 3 : PLAN DE TOITURE	page 3/15
ANNEXE 4 : FACADES ET COUPE	page 4/15
ANNEXE 5 : PLANS DE STRUCTURE ENTRE LES FILES A ET B	page 5/15
ANNEXE 6 : PLAN DE FONDATION ET DE REPARTITION DES LONGRINES	page 6/15
ANNEXE 7 : EXTRAIT DU RAPPORT GEOTECHNIQUE	page 7/15
ANNEXE 8 : PERFORMANCES ACOUSTIQUES DES LOCAUX DE LA CRECHE	page 9/15
ANNEXE 9 : EXTRAIT DE L'ETUDE ACOUSTIQUE	page 10/15
ANNEXE 10 : MODELISATION DU PLANCHER CHAUFFANT	page 13/15

ANNEXE 7 : Extrait du rapport géotechnique

Voici un extrait du rapport de sol qui servira à l'étude de la force portante d'un pieu.

Pour pouvoir déterminer la nature géologique et les caractéristiques mécaniques des différentes couches de sols concernées par le projet, l'entreprise de géotechnique a réalisé le sondage suivant :

- Un forage pressiométrique désigné SP2, descendu à 18 m de profondeur avec enregistrement en continu des paramètres de forage,
- Des essais pressiométriques répartis dans le sondage précédent, à raison d'un essai tous les 1 à 1,5 mètres de profondeur.

Dans la suite du texte, toutes les profondeurs sont données par rapport à la tête des sondages pour lesquels un nivellement sommaire a été effectué par les soins de l'équipe de sondage dans le système NGF(IGN 69) à partir des cotes topographiques mentionnées sur le plan des existants transmis par la Mairie. Le site est sensiblement plat et son altitude se situe entre les cotes 30,25 et 30,40 NGF.

Sur le territoire de la commune de Gennevilliers, des carrières d'alluvions (ballastières) servant au ballast sous les voies de chemin de fer ont été largement exploitées. Ces ballastières ont ensuite été remblayées sur des épaisseurs moyennes de 7 à 8 m voire à certains endroits jusqu'à 12 m avec des matériaux de qualité mécanique faible à très médiocre.

L'examen des échantillons prélevés sur le forage destructif SP2 (sous forme de boue et ponctuellement à la tarière à main) a permis d'identifier sommairement les sols suivants :

Les Remblais

Il s'agit de remblais de comblement d'une ancienne ballastière. Ils ont été repérés sur nos sondages jusqu'aux profondeurs et cotes suivantes : 8 m en SP2 (cote 22,25 NGF).

- <u>Les Alluvions anciennes</u>

Cet horizon a été observé sous les remblais de carrières jusqu'à 13 m en SP2 (base de la couche-cote 17,2 NGF).

Elles apparaissent sous forme de sables grossiers beiges jaunâtres à graviers jusqu'à 10 m de profondeur puis sous un faciès de sables marneux jaunes jusqu'à 13 m.

<u>Les Sables de Beauchamp</u>

Cette formation a été recoupée sur le forage profond SP2 entre 13 et 18 m de profondeur. Elle apparaît sous un faciès de sables fins argilo-marneux gris bleutés caractéristiques.

Les valeurs des caractéristiques pressiométriques (E_M : module pressiométrique, Pl^* : pression limite nette) ont été déterminées par des essais effectués tous les 1 à 1,5 mètres au droit du sondage SP2.

Remblais

E _M mini	E _M maxi	E _M moyen ⁽¹⁾
2,4 MPa	15,3 MPa	4,2 MPa

PI* mini	PI* maxi	PI* moyen (1)
0,29 MPa	1,25 MPa	0,52 MPa

Alluvions anciennes

E _M mini	E _M maxi	E _M moyen ⁽²⁾
30,1 MPa	142 MPa	79,6 MPa

PI* mini	PI* maxi	PI* moyen (2)
3,0 MPa	> 4,83 MPa	> 4,35 MPa

Les sables de Beauchamp

E _M mini	E _M maxi	Eм moyen ⁽²⁾
19,8 MPa	81,8 MPa	40,9 MPa

PI* mini	PI* maxi	PI* moyen (2)
2,1 MPa	> 4,85 MPa	> 3,16 MPa

Bilan et conclusion sur le type de fondation profonde à utiliser.

- des remblais hétérogènes et de faible consistance reconnus sur des épaisseurs croissantes d'Est en Ouest dans la longueur du bâtiment projeté. La puissance de ces matériaux anthropiques est de l'ordre de 8 m en SP2. Ces matériaux peuvent être attribués en grande partie à des matériaux de comblement d'une ancienne ballastière. La cote basse des remblais varie de 29,8 à 22,2 NGF.
- des sables et graviers jaunâtres d'excellente compacités observées sous les remblais de ballastières jusqu'à 13 m de profondeur (cote 17 NGF). Il s'agit des alluvions anciennes de la Seine. Ces sols présentent une matrice marneuse à partir de 10 m de profondeur,
- des sables fins argilo-marneux gris bleutés rencontrés entre 13 et 18 m de profondeur par rapport au terrain actuel (cote 17 à 12 NGF). Il s'agit des sables de Beauchamp. Leur densité est bonne.

Solution technologique préconisée :

Les fondations du projet doivent être descendues en deçà des remblais de carrière dans les alluvions anciennes sablograveleuses jaunâtres très compactes (alluvions anciennes). Pour ce faire, il conviendra de s'orienter sur un système de fondations profondes par pieux. Ces pieux pourront être de type forés béton.

Voici les résultats préconisés

Paramètres de pointe :

Dans le cas présent, nous retiendrons pour des pieux forés béton :

P_{lme}* = 4 MPa dans les sables et graviers jaunâtres compacts

P_{lme}* = 2 MPa dans les sables argilo-marneux gris bleutés

K_p = 1,6 dans les sables et graviers jaunâtres très denses

K_p = 1,6 dans les sables argilo-marneux gris bleutés denses

Paramètres de frottements latéraux unitaires limites :

$qs_1 = 0,00 \text{ MPa}$	dans les remblais et les sables et graviers présents au-dessus de la cote 22 NGF;

qs2= 0,12 MPa dans les sables et graviers compacts (alluvions anciennes) et dans lessables argilomarneux gris bleutés (Beauchamp) entre les cotes 22 NGF et 12 NF $(P_1*moven > 2.5 MPa_1)$

En cas de remblaiement périphérique du site, il faudra prendre en compte un frottement négatif le long du fût des pieux au contact des remblais résiduels.

ANNEXE N°8 : Performances acoustiques des locaux de la crèche Extrait du cahier des charges

Exigence N°1 : Temps de réverbération

Durées de réverbération recommandées pour les différents locaux d'un établissement d'accueil d'enfants de moins de 6 ans.

Les moyennes des durées de réverbération, dans l'intervalle de fréquences de la parole, devraient être inférieures aux valeurs suivantes dans les locaux non occupés, mais normalement meublés ou équipés.

Type de salle	Durée conseillée en secondes
Atrium	0,6 à 0,7 s
Salles de jeux des différentes sections	0,5 à 0,6 s
Locaux de sommeil	0,4 à 0,6 s
Bureaux, locaux médicaux, salles réservées au personnel	0,5 à 0,6 s
Halls et cages d'escaliers susceptibles d'être traversés régulièrement par les enfants	1 s

Exigence N°2: Isolement standardisé DnT,A

Conformément à l'arrêté du 28/05/2003 relatif au bruit dans les établissements d'enseignement, l'isolement acoustique standardisé pondéré DnT,A entre locaux doit être égal ou supérieur aux valeurs (exprimées en décibels) indiquées dans le tableau ci-après :

LOCAL D'ÉMISSION ->	SALLE de repos	SALLE d'exercice ou local d'enseignement (5)	ADMINISTRATION	LOCAL MÉDICAL, infirmerie	ESPACE D'ACTIVITÉS, salle d'évolution, salle de jeux, local de rassemblement fermé, salle d'accueil, salle de réunions, sanitaires (4), salle de restauration, cuisine, office	CIRCULATION horizontale, vestiaire
Salle de repos.	43 (1)	50 (2)	50	50	55	35 (3)
Local d'enseignement, salle d'exercice.	50 (2)	43	43	50	53	30 (3)
Administration, salle des professeurs.	43	43	43	50	53	30
Local médical, infirmerie	50	50	43	43	53	40

⁽¹⁾ Un isolement de 40 dB est admis en cas de porte de communication, de 25 dB si la porte est anti-pince-doigts.

- (3) Un isolement de 25 dB est admis en présence de porte anti-pince-doigts.
- (4) Dans le cas de sanitaires affectés à un local, il n'est pas exigé d'isolement minimal.
- (5) Notamment dans le cas d'un autre établissement d'enseignement voisin d'une école maternelle

⁽²⁾ Si la salle de repos n'est pas affectée à la salle d'exercice. En cas de salle de repos affectée à une salle d'exercice, un isolement de 25 dB est admis.

ANNEXE 9 : Extrait de l'étude acoustique

1. Aires de Sabine de la salle de motricité :

Parois	Etat de surface	Surface Fréquences [Hz]						
Parois	Etat de Suriace	[m²]	125	250	500	1000	2000	4000
Murs	Plâtre peint	45.47	0.01	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05
Plafond	Plâtre peint	51.87	0.01	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05
Sol	Revêtement de sol plastifié	36.87	0.02	0.02	0.04	0.03	0.02	0.02
Porte	Bois peint	7.28	0.30	0.20	0.20	0.10	0.07	0.04
Fenêtre	Verre	7.87	0.35	0.25	0.18	0.12	0.07	0.04
Tapis de sol	Mousse perforée	15.00	0.10	0.20	0.50	0.60	0.80	0.80
Aires de Sabine [Sabine [m²]	9.21	9.57	16.61	19.14	23.19	24.38
Volume de la salle de motricité : $V = 161 \text{ m}^3$								

Tableau N°1 : Aires de Sabine de la salle de motricité

2. Solutions préconisées pour la correction acoustique de la salle de motricité :

Solution N°1 : Faux plafond suspendu Plaque de plâtre Delta Linear alterné ® 12/20/66 + laine minérale acoustique de 60 mm sur plénum de 200 mm.



Les plaques de plâtres delta sont des plaques de plâtre cartonnées de 12,5mm d'épaisseur, régulièrement perforées

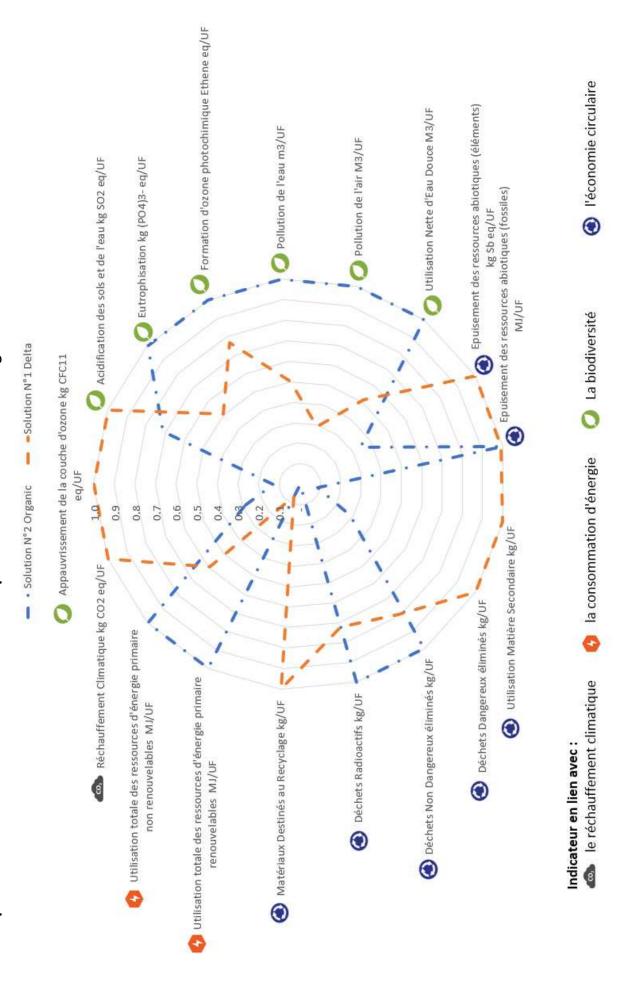
Solution N°2 : Faux plafond suspendu Plaque Organic 25 Authentique ® + laine minérale acoustique de 60 mm sur plénum de 200 mm.



Les plaques Organic sont réalisées à partir de laine de bois très fine d'épicéa, minéralisée et enrobée de liant ciment/chaux blanche (fibre de 1 mm de largeur)

Coefficients de Sabine								
Fréqu	ences [Hz]	125	250	500	1000	2000	4000	
Solution 1	DELTA	0.6	0.85	0.85	0.7	0.7	0.5	
Solution 2	ORGANIC	0.6	1	0.95	0.95	0.85	1	

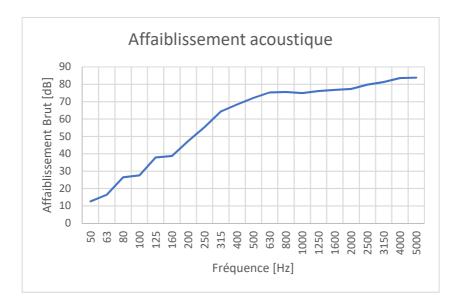
3. Comparaison des solutions vis-à-vis de leurs impacts environnementaux – Figure N°1:



Remarque : Les valeurs des indicateurs de la solution N $^{\circ}$ j (j = 1 ou 2) sont calculées de la manière suivante : Ind_j = Ind_j Ind_j , Ind_2

4. Résultats d'un essai d'isolement aux bruits aériens, d'une paroi à ossature bois

Composition: BA13 Std / Ossature métallique R48-M58 / ISO CONFORT 35 100 mm / pare vapeur / OSB 9 mm / Ossature bois 95 x 45 mm / Laine de verre URSA P-PURE 40 QW 45 mm / Pare vapeur / Ossature métallique R48-M58 / BA13 Std ¹.



Fréquences [Hz]	125	250	500	1000	2000	4000	Global
R [dB]	37.90	55.30	72.20	74.90	77.30	83.60	
pond A [dBA]	-16.1	-8.6	-3.2	0	1.2	1	6.25
A_2 [m ²]	8.36	12.32	12.40	12.56	11.69	13.56	
<i>L_{2A}</i> [dBA]							
R_A [dBA]							

Tableau N°2 : Tableau de calcul de l'affaiblissement (à reproduire et compléter)

5. Formulaire:

Temps de réverbération (Théorie de Sabine) : $T_r = 0.16 \ V/A$ Isolement d'une paroi comprise entre deux locaux adjacents « 1 » et « 2 » vis-à-vis des bruits aériens.

Isolement brut en dB:

$$Db = L_1 - L_2 = R + 10 \text{ Log}_{10} (A_2 / S)$$

Isolement normalisé en dB:

$$Dn = R + 10 \text{ Log}_{10} (0.32 \text{ V}_2/\text{ S})$$

Calcul d'un niveau global :

$$L = 10 \operatorname{Log}_{10} \sum_{i=1}^{n} 10^{\frac{L_i}{10}}$$

A: Air d'absorption de Sabine [m²]

V: Volume du local [m³]

L₁ : niveau acoustique dans le local d'émission [dB]

L₂ : niveau acoustique dans le local de réception

R : affaiblissement acoustique de la paroi [dB]

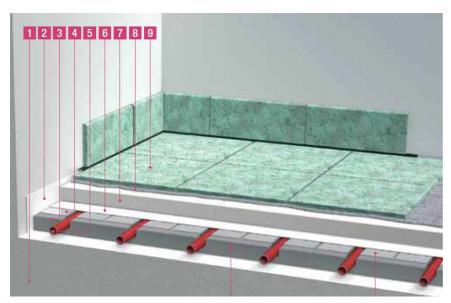
A₂: Air d'absorption de Sabine du local de réception [m²]

 V_2 : Volume du local de réception [m³]

S: Surface de la paroi commune aux locaux « 1 » et « 2 » [m²]

^{1 :} source : Institut technologique FCBA ; Mesures acoustiques en laboratoire sur parois à ossature bois 2015

1. Extrait de la documentation technique



- 1: plancher support
- 2 : isolant de plinthe
- 3: plaque isolante
- 4 : diffuseur en acier
- 5: tube PER 16x1,5
- 6 : film de désolidarisation
- 7 : dalle sèche (plâtre)
- 8 : colle à carrelage
- 9 : revêtement de sol (carrelage)

Figure 1 : Vue écorchée d'un plancher chauffant

2. Modélisation 1D du plancher chauffant :

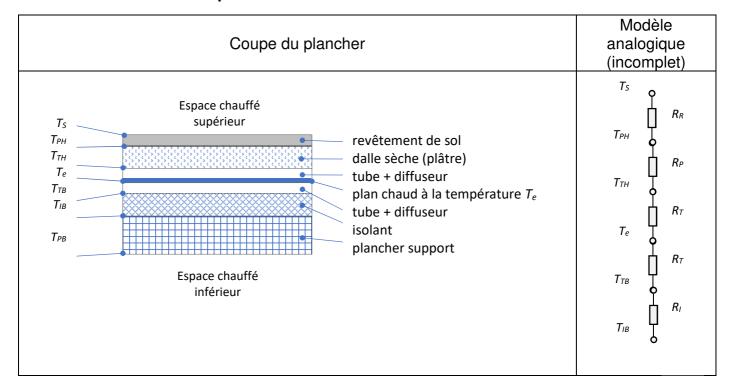


Figure 2 : Modélisation 1 D du plancher chauffant

Hypothèses:

- La température de l'air des espaces inférieur et supérieur notée T_a est de 20 [°C],
- La température radiante moyenne des espaces inférieur et supérieur notée T_{rm} est de 20 [°C],
- L'étude est menée en régime permanent établi.

Données complémentaires :

Identification	Epaisseur [mm]	Conductivité [W·m ⁻¹ ·K ⁻¹]	Résistance [m²-K·W-1]
Revêtement de sol	15	1.1	
Dalle sèche	18	1.7	
Tube + diffuseur			0.293
Isolant	29	0.036	
Plancher support	200		1.2

Coefficients d'échange superficiels :

Convectifs:

- en surface supérieure du plancher : h_{cs} = 6,7 [W·m⁻²·K⁻¹]
- en surface inférieure du plancher : $h_{ci} = 1,7$ [W·m⁻²·K⁻¹]

Radiatifs:

- coefficient moyen linéarisé : $h_r = 5.3 \text{ [W} \cdot \text{m}^{-2} \cdot \text{K}^{-1}]$

3. Modélisation d'une lame de plancher

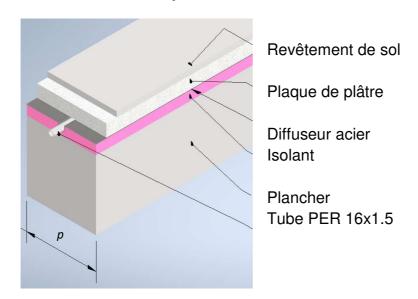


Figure 3 : Modélisation géométrique d'une Lame de plancher

Hypothèses:

- Le plancher chauffant est composé d'une succession de lame de plancher de largeur *p* (voir figure 3) contenant un tube parcouru par de l'eau chaude,
- L'émission de chaleur de l'eau contenue par ces tubes se fait intégralement vers les espaces haut et bas.
- Les effets de bord liés à des changement de direction sont négligés.

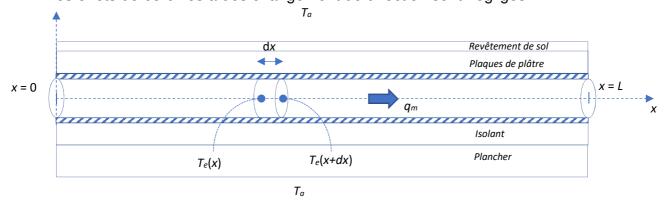


Figure 4 : Modélisation thermique d'un « tube plancher »

Pour les questions 30, et 31 utiliser les grandeurs et valeurs proposées ci-dessous :

- Coefficient d'émission du plancher :
 - o en partie supérieure $K_{sup} = \varphi_{sup} / (T_e T_a) = 2.48 \text{ [W·m}^{-2} \cdot \text{K}^{-1}]$ o en partie inférieure $K_{inf} = \varphi_{inf} / (T_e T_a) = 0.42 \text{ [W·m}^{-2} \cdot \text{K}^{-1}]$
- Débit d'eau traversant le plancher : $q_m = 200 \text{ [kg} \cdot \text{h}^{-1}\text{]}$
- Capacité calorifique de l'eau : $C_p = 4185 \, [\text{J} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{K}^{-1}]$
- Ratio de besoin en puissance de chauffage du bâtiment : B = 10.5 [W·m⁻² de plancher]

Formulaire:

Puissance émise par un tube de longueur L

$$P(L) = \Delta T_0 q_m C_P (1 - e^{-aL})$$

Avec:

$$a = (K_{sup} + K_{inf}) p / (q_m C_P)$$

 $\Delta T_0 = T_e(x = 0) - T_a$